

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit  
tenue le 14 septembre 2021 à 13 h 30, en visioconférence Teams.**

---

**Sont présents :**

Philippe Audette, coordonnateur du Département de géographie, histoire, politique  
Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication  
Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles  
Nicholas Bordeleau-Deas, étudiant dans le programme Techniques de maintenance d'aéronefs  
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires  
Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique  
Danielle Cloutier, conseillère pédagogique – Service des programmes Longueuil  
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie  
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil  
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol  
Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep  
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA  
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français  
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études  
Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA  
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil  
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance et secrétaire de la CÉ  
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil  
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation  
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique  
Alexis Vanier, étudiante dans le programme Sciences de la santé

**Sont présentes à titre d'observatrices :**

Nathalie Auger, adjointe de direction, Direction générale  
Mireille Côté, conseillère au développement institutionnel  
Mira Dewan, stagiaire au secrétariat général  
Marie-Pier Lépine, secrétaire générale

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

En cette première assemblée de l'année 2021-2022, un tour de table est effectué pour la présentation des membres de la Commission des études.

### Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021
  - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021
  - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021
3. Adoption du *Plan de travail 2021-2022 de la Commission des études*
4. Nominations aux sous-comités de la Commission des études : Comité des orientations pédagogiques (COP) et Comité d'étude des programmes (CEP)
5. Nomination des membres du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)
6. Nomination des membres du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)
7. Rentrée de la session d'automne 2021
8. Varia
  - 8.1 Journée pédagogique du 12 octobre 2021
9. Levée de l'assemblée

**Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Julie Tougas-Ouellette, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Mme Julie Guyot demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Après le point 7, ajouter le point *AEC en formation à distance : projets pilotes de la formation continue*
- Ajout d'un point varia : *Affichage de la moyenne des groupes.*

Pour le premier sujet, il est expliqué que l'exécutif syndical du personnel enseignant a été mis au fait que la formation de deux AEC se poursuivait à distance, malgré le fait que le Cégep ait statué pour un retour en présentiel pour tous et toutes à partir de l'automne 2021. Selon l'annexe 7.3 de la convention collective du personnel enseignant, une consultation de la Commission des études et du Comité des relations de travail (CRT) doit avoir lieu lorsque de nouvelles méthodes pédagogiques sont mises en place, ce qui n'a pas été fait dans ce cas-ci.

La présidente de l'assemblée explique que cette décision a été prise dans le cadre des assouplissements du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) prévus pour la session d'automne 2021. La Direction de la formation continue et des services aux entreprises a décidé de poursuivre l'AEC Courtage immobilier résidentiel et l'AEC Assurance de dommages en formation à distance, comme cela s'effectuait durant l'année 2020-2021 dans les circonstances de la crise sanitaire. Ces deux AEC ne sont pas reliées à un DEC souche du Cégep. Il est demandé si le point doit être ajouté à la lumière de ces explications.

**M. Sébastien Bage, appuyé par M. Julie Guyot, propose d'ajouter après le point 7 de l'ordre du jour de la présente assemblée, le point 8. *AEC en formation à distance : projets pilotes de la formation continue.***

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le point varia devient le point 9, et le point 9.2. *Affichage de la moyenne des groupes* est ajouté.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021

**Mme Maude Pépin-Charlebois, appuyée par Mme Émilie Brûlé, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 18 mai 2021, tel que déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2021

Mme Josée Mercier confirme que l'évaluation du programme Techniques d'avionique sera présentée au conseil d'administration du 6 octobre prochain.

## 3. Adoption du *Plan de travail 2021-2022 de la Commission des études*

Mme Josée Mercier présente le *Plan de travail 2021-2022 de la Commission des études*. Les différentes rubriques des dossiers statutaires, des dossiers 2021-2022 et des présentations sont énoncées.

Au niveau de la réussite, il est expliqué que le Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) travaille sur la révision du cadre de référence pour la réussite éducative. Le plan d'action sur la réussite du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a été déposé sur le site gouvernemental. Ce plan d'action qui se déroulera sur cinq ans (2021-2026) sera éventuellement présenté en Commission des études et déposé au CREPS.

En ce qui a trait à l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), il y aura des travaux sur les outils de consultation tout au long de l'année et le Comité des orientations pédagogiques (COP) sera consulté à cet effet, tel que prévu dans le devis adopté au printemps 2021. La collecte d'information auprès de la communauté se fera en 2022-2023.

Pour le dossier sur l'offre de cours complémentaires, la présidente de l'assemblée explique que les réflexions se feront durant l'année, à la lumière des résultats du sondage auprès de la communauté étudiante qui a eu lieu à l'hiver 2019. Le rapport du sondage et les documents afférents seront déposés dès la prochaine rencontre. Par la suite, un point en plénière pourra avoir lieu en assemblée pour amorcer la réflexion sur les cours complémentaires.

Il est précisé que le dossier de la révision de la *Politique d'intégration et d'éducation interculturelle* qui était au plan de travail de la CÉ en 2020-2021 a été déplacé à l'année 2022-2023, en raison de l'arrivée récente du nouveau directeur de la Direction des affaires étudiantes et communautaires.

**M. Vincent Duchesne, appuyé par Mme Lise Bédard, propose à l'assemblée l'adoption du *Plan de travail 2021-2022 de la Commission des études*, tel que présenté.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le plan de travail sera présenté au conseil d'administration du 6 octobre 2021.

## 4. Nominations aux sous-comités de la Commission des études :

### 4.1 Comité des orientations pédagogiques (COP)

**Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Émilie Charbonneau, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité des orientations pédagogiques (COP) de la Commission des études pour l'année 2021-2022 :**

Sébastien Bage, représentant du secteur préuniversitaire  
Émilie Brûlé, représentante du secteur technique  
Émilie Charbonneau, représentante de la formation générale  
Danielle Cloutier, représentante du personnel professionnel  
Vincent Duchesne, représentant du personnel-cadre de la Direction des études  
Manon Lapierre, représentante du personnel de soutien  
Caroline Lauzon, représentante de la formation générale  
Maude Pépin-Charlebois, secrétaire de la CÉ et présidente du COP  
Charles Tounou, représentant du secteur technique

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4.2 Comité d'étude des programmes (CEP)**

**Mme Émilie Brûlé, appuyée par Mme Julie Tougas-Ouellette, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité d'étude des programmes (CEP) de la Commission des études pour l'année 2021-2022 :**

Philippe Audette, représentant du secteur préuniversitaire  
Lise Bédard, représentante du secteur technique  
Martin Desrochers, représentant du secteur préuniversitaire  
Jeanne Dumas-Roy, représentante de l'ÉNA  
Julie Guyot, représentante du Syndicat des professeurs et professeures du CEM  
Manon Lapierre, représentante du personnel de soutien  
Karine Mercier, représentante du personnel-cadre de la Direction des études  
Maude Pépin-Charlebois, secrétaire de la CÉ et présidente du CEP  
Julie Tougas-Ouellette, représentante du personnel professionnel

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Les deux membres étudiants discuteront entre eux pour décider sur quel comité ils désirent participer.

#### **5 Nomination des membres du Comité d'inclusion des étudiants et étudiantes en situation de handicap (CIEESH)**

**M. Sébastien Bage, appuyé par M. Charles Tounou, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité d'inclusion des étudiants et étudiantes en situation de handicap (CIEESH) pour l'année 2021-2022 :**

Stéphanie Arpin, professeure à l'ÉNA  
Violaine Castonguay Bélanger, conseillère pédagogique TIC  
Danielle Cloutier, conseillère pédagogique au Service des programmes  
Marlène Couture, représentante du Syndicat du personnel de soutien  
France Demers, représentante du Syndicat des professeures et professeurs  
Jean-Luc Djigo, représentant du Syndicat du personnel professionnel  
Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires  
Brigitte Gendron, conseillère pédagogique à la formation continue  
Phyllis Katrapani, professeure représentante du secteur préuniversitaire  
Sandrine Mercier, étudiante  
Nathalie Pellerin, directrice adjointe au Service des programmes  
Sara Savoie, conseillère au Centre de services adaptés  
Valérie Turgeon, professeure représentante du secteur technique  
Poste à combler, professeur ou professeure de la formation générale

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le poste de représentation du secteur de l'enseignant de la formation générale reste à combler pour l'instant.

#### **6 Nomination des membres Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)**

**Mme Danielle Cloutier, appuyée par M. Sébastien Bage, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) pour l'année 2021-2022 :**

Stéphanie Bellemare-Page, professeure à la formation générale  
Marlène Couture, représentante du Syndicat du personnel de soutien  
Martin Desrochers, professeur dans le secteur préuniversitaire  
Brigitte Gendron, conseillère pédagogique à la formation continue

Julie Guyot, représentante du Syndicat des professeures et professeurs  
 Nicholas Laurin, professeur à l'ÉNA  
 Chantal Laverrière, aide pédagogique individuelle  
 Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes  
 Julie Parent, professeure dans le secteur technique  
 Emmanuelle Roy, directrice adjointe au Service des programmes  
 Sara Savoie, conseillère au Centre de services adaptés  
 Maxime Soutière-Kucharski, conseiller à la vie étudiante  
 Maryse Tanguay, conseillère pédagogique TIC  
 Poste à combler, étudiant ou étudiante du secteur préuniversitaire  
 Poste à combler, étudiant ou étudiante du secteur technique

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Cette année, les personnes étudiantes manquent à l'appel pour la participation CREPS. Mme Emmanuelle Roy s'assurera de faire le suivi avec M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires, pour trouver un membre de la catégorie étudiante pour siéger sur le CREPS.

**7 Rentrée de l'automne 2021**

D'entrée de jeu, Mme Josée Mercier précise que les trois journées d'accueil *Cap sur la rentrée* se sont bien déroulées. Les étudiants et étudiantes qui ont participé ont beaucoup apprécié cette expérience. Il est confirmé que ces journées d'accueil institutionnelles reviendront l'année prochaine. Durant ces trois journées, il a été réalisé que le partage d'information sur plusieurs éléments de base, notamment l'acquisition des mots de passe et la configuration de l'accès au portail Omnivox, était nécessaire pour les nouvelles personnes admises au Cégep. Donc, dans la prochaine édition, il y aura certainement des aspects institutionnels en plus des moments plus personnalisés des programmes.

En ce qui a trait à la rentrée de la session d'automne 2021, la présidente souligne que le retour en présentiel pour tous et toutes se passe très bien, et que plusieurs membres du personnel et de la communauté étudiante ont signifié apprécier le retour en présence sur les campus. Toutefois, la pression pour un retour à temps partiel en télétravail est présente dans les services. Trois projets pilotes se déroulent présentement dans trois directions pour voir à mettre en place une politique sur le télétravail. Il est confirmé que la Direction des études et la Direction des affaires étudiantes et communautaires ne font pas partie des projets pilotes.

La parole est donnée à l'assemblée en mode plénière jusqu'à 15 h. À 15 h, la plénière se poursuit pour 15 minutes.

Durant cette plénière, voici les éléments énoncés sur l'activité d'accueil *Cap sur la rentrée* et sur la rentrée de la session d'automne 2021 :

**Activité d'accueil Cap sur la rentrée**

<b>À conserver</b>	<b>À améliorer</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refaire l'activité d'accueil institutionnel pour son côté rassembleur.</li> <li>• Accueillir les étudiants et étudiantes ensemble, avec toutes les catégories de personnel, est une bonne façon de briser les silos</li> <li>• Poursuivre les ateliers de nature institutionnelle, surtout ce qui touche les éléments de base comme accéder au portail Omnivox et la configuration des mots de passe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer l'horaire des journées à l'ensemble du Cégep pour aider à répondre aux questions des étudiants sur place.</li> <li>• Clarifier si la participation est obligatoire pour tous les programmes.</li> <li>• Faire attention au dédoublement d'activités avec ce qui se fait déjà dans les programmes.</li> <li>• Modifier les images et le niveau de langue utilisés dans les publications incitatives faites auprès de la communauté étudiante de l'ÉNA.</li> <li>• Veiller à l'amélioration du taux de participation pour certains programmes.</li> <li>• Partager la liste des personnes inscrites plus tôt pour faciliter les préparatifs.</li> </ul>

## Rentrée de la session d'automne 2021

Sujets ou éléments soulevés	Résumé des discussions
Pourquoi avoir interdit l'impression des plans de cours sans avoir avisé le personnel enseignant avant la diffusion du Cahier de la rentrée?	Puisque tous les plans de cours ont été déposés sur Léa durant les sessions en formation à distance, il a été décidé de faire de même pour les sessions à venir. Cette décision a été prise par la Direction des études afin de répondre aux lignes directrices de la Politique de développement durable. Également, cela répond aux attentes de la Commission des études comme quoi le Cégep doit aller plus loin dans son plan d'action pour le développement durable. En ce sens, il est rappelé que chaque direction doit se questionner sur les actions à prendre en vue d'améliorer l'empreinte écologique du Cégep.
On nous a informés, en assemblée départementale, que nous devons désormais tolérer les ordinateurs et tablettes en classe puisque les étudiants et étudiantes s'y sont habitués lors des dernières sessions en ligne. Plusieurs collègues sont inquiets et inquiètes des conséquences sur la concentration des personnes étudiantes. Sommes-nous tenus de permettre cette nouvelle pratique?	Les personnes inscrites au Centre de services adaptés ont souvent besoin d'utiliser l'ordinateur en classe, et celles-ci ne pourraient pas suivre leurs cours sans cet outil de prise de notes. Les associations étudiantes revendiquent l'accès équitable aux études supérieures pour tout le monde. Le code de conduite n'a pas encore été modifié à cet effet, mais l'idée est de réfléchir à l'ouverture d'avoir de plus en plus de jeunes avec un ordinateur en classe.
Passeport vaccinal <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les activités périscolaires : il y a un problème avec les partenaires qui exigent le passeport vaccinal malgré la directive du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).</li><li>• Théâtre de la Ville : il y a un problème pour la prestation des personnes inscrites au profil théâtre, puisque le passeport est exigé.</li></ul>	Puisque l'éducation est un service essentiel, le passeport ne devrait pas être exigé lors des activités périscolaires. Il faudra faire un suivi auprès du lieu où se déroulent les activités. Le MES était clair que le passeport vaccinal ne serait pas demandé dans ces cas.  Pour le Théâtre de la Ville, il y aura des changements prochainement sur la demande du passeport vaccinal, et il est confirmé que le problème sera réglé.
Est-ce que la taille de tous les groupes a été diminuée cette session-ci?	Seulement les groupes qui étaient en surplus par rapport au nombre de places dans les classes.
Peut-on accommoder un ou une étudiante à la demande du Centre de services adaptés pour un problème d'anxiété quant au présentiel?	La ministre de l'Enseignement supérieur a demandé de permettre des accommodements lorsque possible.
Il y aura une augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les prochaines années. Il serait bien d'en parler bientôt en Commission des études, car cela aura un effet important sur l'organisation de la pédagogie.	La suggestion est prise en note.
Est-ce que le <i>Cahier de la rentrée</i> diffusé à la communauté enseignante depuis la session d'automne 2020, sera envoyé chaque session dorénavant?	Puisqu'il a été rédigé à partir du moment où il y eut des assouplissements au niveau du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), il se pourrait que ce document ne soit plus diffusé lors du retour à la normale.

## 8 AEC en formation à distance : projets pilotes de la formation continue

Mme Julie Guyot présente le point. L'exécutif syndical du personnel enseignant veut savoir pourquoi l'AEC Courtage immobilier résidentiel et l'AEC Assurance de dommages se donnent en formation à distance dans le contexte de retour à l'enseignement en présentiel au Cégep, sans qu'il n'y ait eu de consultation de la Commission des études et du Comité des relations de travail (CRT), tel que prévu à l'annexe 7.3 de la convention collective du personnel enseignant.

La présidente de l'assemblée explique que le but de cette initiative n'était pas d'éviter le processus de consultation des instances ou de cacher des informations à la communauté, mais plutôt de répondre à un besoin et à une demande des étudiants et étudiantes déjà inscrits aux programmes d'AEC. En effet, les personnes inscrites aux deux cohortes ont répondu à un sondage et ont souhaité

poursuivre la formation à distance, dans un contexte où la conciliation travail-famille-études est un enjeu omniprésent. De plus, la décision s'est prise à la lumière de ces éléments :

- Il ne s'agissait pas de nouveaux projets de formation, mais bien de projets entamés au printemps 2021 dans le contexte de la pandémie, donc ils n'ont pas été considérés comme des projets pilotes.
- Ces deux programmes d'AEC n'ont pas de DEC souches au Cégep.
- Ces projets s'inscrivent dans le cadre du *Plan stratégique 2018-2024*.

Cela dit, il est confirmé que pour les futures initiatives, que ce soit à la formation régulière ou à la formation continue, il y aura une démarche de consultation tel que prévu à l'annexe 7.3.

À la suite de ces explications, les membres émettent leurs commentaires et une résolution est proposée.

**M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Julie Guyot, propose à l'assemblée la résolution suivante :**

**La Commission des études tient à faire savoir qu'elle est très préoccupée d'apprendre que deux projets pilotes d'enseignement à distance dans le cadre de deux AEC différentes ont été autorisés sans avoir été soumis au processus normalement prévu par l'annexe 7.3 de la convention collective du personnel enseignant du Cégep qui prévoit notamment que la Commission des études elle-même doit être consultée dans un cas comme celui-là. La Commission des études est également soucieuse d'apprendre que cet assouplissement semble être prévu par certaines orientations du *Plan stratégique 2018-2024* du Cégep.**

Les discussions se poursuivent sur la proposition déposée.

**Mme Nathalie Pellerin demande de déposer cette proposition à la prochaine assemblée pour prendre le temps d'en connaître davantage sur les éléments qui entourent la prise de décision de poursuivre l'enseignement des deux AEC en formation à distance, notamment les dates de début et de fin des programmes, le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les cohortes, ainsi que les autres enjeux de la formation continue comme celui de la liberté pédagogique des chargés de cours.**

M. Sébastien Bage soutient que sa proposition permet d'exprimer sa réaction en tant que membre de la Commission des études. Il réagit à la surprise d'apprendre en assemblée que deux AEC se donnent à distance, sans que la Commission des études n'ait été renseignée à cet effet. Il souhaite que les membres se prononcent par rapport à la situation à l'aide de sa proposition.

M. Vincent Duchesne explique qu'il est difficile de considérer la poursuite d'une méthode d'enseignement à distance qui était déjà en cours comme une nouvelle approche pédagogique. Les réflexions et le travail de préparation de cours ont été faits bien avant la décision de poursuivre les façons de faire.

Mme Nathalie Pellerin demande le vote sur la proposition préalable.

Un vote électronique dans le logiciel Forms est préparé et envoyé dans le clavardage de la réunion Teams.

**Question : Êtes-vous en accord avec la proposition dans le clavardage?**

**Proposition : La Commission des études tient à faire savoir qu'elle est très préoccupée d'apprendre que deux projets pilotes d'enseignement à distance dans le cadre de deux AEC différentes ont été autorisés sans avoir été soumis au processus normalement prévu par l'annexe 7.3 de la convention collective du personnel enseignant du Cégep qui prévoit notamment que la Commission des études elle-même doit être consultée dans un cas comme celui-là. La Commission des études est également soucieuse d'apprendre que cet assouplissement semble être prévu par certaines orientations du *Plan stratégique 2018-2024* du Cégep.**

**Pour : 9**

**Contre : 9**

**Abstention : 2**

**Puisqu'il y a égalité dans le vote, la présidente de l'assemblée doit voter.**

**Vote de la présidente de l'assemblée : contre**

**La proposition est rejetée à la majorité.**

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée avec la participation des personnes concernées.

## 9 Varia

### 9.1 Journée pédagogique du 12 octobre 2021

Mme Josée Mercier explique qu'en raison de l'annulation de la journée Tout un programme cette session-ci, en raison des circonstances sanitaires, il a été décidé de préparer une journée pédagogique pour cette journée.

Mme Nathalie Pellerin présente les travaux du comité organisateur de la Journée pédagogique du 12 octobre 2021, formé de Mmes Catherine Brodeur, France Demers et Julie Guyot. Dans le cadre de cette journée, une activité sur l'inclusion des diversités et une autre sur la liberté académique seront présentées en mode virtuel. Il est demandé d'inviter le personnel professionnel et le personnel de soutien à l'activité sur l'inclusion des diversités. Les informations quant aux modalités d'inscription et au contenu des ateliers seront diffusées au début du mois d'octobre.

### 9.2 Affichage de la moyenne des groupes

Mme Josée Mercier débute le point en informant l'assemblée que la décision de la Direction des études d'exiger l'affichage de la moyenne des groupes vient de plusieurs questionnements de la part d'étudiants et d'étudiantes, de parents et même du personnel professionnel œuvrant auprès de la communauté étudiante. Ces interventions relevaient principalement sur les notions d'équité, puisque certaines moyennes étaient affichées et d'autres pas, et de transparence quant au fait que les étudiants et les étudiantes veulent se situer par rapport au reste du groupe. Il est rappelé que la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) ne balise pas cet aspect. C'est pour cette raison que la consigne a été ajoutée dans le *Cahier de la rentrée* de l'automne 2021.

Les discussions de l'assemblée se poursuivent sur différents éléments liés à l'affichage de la moyenne des groupes. Certaines personnes auraient souhaité que les comités institutionnels se penchent sur la question, que ce soit le Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) ou le Comité de l'inclusion des étudiants et étudiantes en situation de handicap (CIEESH). La valeur même de la moyenne des groupes est remise en question, considérant que l'écart type est plus révélateur. Enfin, l'enjeu de l'anxiété de performance est soulevé : est-ce plus anxiogène pour les personnes étudiantes d'avoir accès à la moyenne ou de ne pas y avoir accès? Devant tous ces questionnements, Mme Alexis Vanier propose de consulter la communauté étudiante à ce sujet.

Mme Josée Mercier reconnaît qu'il y a un besoin de discuter de l'affichage de la moyenne des groupes, et qu'un sondage auprès des personnes les plus concernées par cet enjeu est une bonne idée. La Direction des études se chargera de mettre en place le sondage en collaboration avec les associations étudiantes.

## 10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (16 h).



Maude Pépin-Charlebois  
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau  
Secrétaire de l'assemblée